

**Un nouveau
schéma départemental
du tourisme
pour
2008 - 2013**

**L'enjeu économique du Tourisme :
la Seine-et-Marne relève le challenge !**

Dossier de presse
juin 2009



L'enjeu économique du Tourisme : la Seine-et-Marne relève le challenge !

Le secteur touristique représente plus de 3 200 établissements installés en Seine-et-Marne, soit environ 5% du total des entreprises installées sur le territoire.

Avec plus de 27 000 emplois, le tourisme est le second employeur du Département.

La Seine-et-Marne se distingue en tant que département touristique leader au niveau de sa région et s'affirme en tant que plus fort potentiel en Ile-de-France après Paris intra-muros.

Voici quelques chiffres qui situent le remarquable potentiel de cette destination :

- La Seine-et-Marne possède la plus grande capacité hôtelière d'Ile-de-France après Paris intra-muros : 200 hôtels classés tourisme, 18 258 chambres, 23 151 lits dont 400 chambres accessibles aux personnes à mobilité réduite...
- Comptabilisant 183 meublés "Gîtes de France" (1 065 lits) - 16 meublés "Clévacances" - 120 structures chambres d'hôtes Gîtes de France et 12 structures chambres d'hôtes Clévacances, la Seine-et-Marne est leader dans le domaine des hébergements touristiques en milieu rural en Ile-de-France.
- Elle accueille la première destination touristique d'Europe : Disneyland® Paris (15,3 millions de visiteurs en 2008)
- Elle est l'unique territoire partenaire de Disney à travers le monde
- Le réceptif du Comité Départemental du Tourisme, Tourisme77 Travel, se situe au second rang (après la FNAC) des revendeurs de Disney (entrées au parc)
- La destination accueille d'ores et déjà le premier centre de Tourisme d'Affaires d'Europe avec Disneyland® Paris (20 000m² dédiés au Tourisme d'Affaires).
- La destination se situe au cœur des grands réseaux de transports européens : deux aéroports internationaux, liaisons de TGV (60 trains par jour), liaisons autoroutières (5 autoroutes).
- Premier département d'Ile de France à avoir mis en place la "vente en ligne" de produits et séjours touristiques pour individuels
- Premier département en Ile-de-France à proposer une centrale de réservation hôtelière en ligne avec la possibilité de connaître les disponibilités à "l'instant T"
- Département leader dans le développement d'outils de visite innovants (audio-guides MP3)
- Département leader dans l'Observation Touristique (observatoire départemental depuis 2005)
- Département leader en ce qui concerne l'aide à l'accessibilité (Tourisme et Handicap et navettes touristiques)
- Le territoire possède un patrimoine d'exception :
 - 2 sites classés patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO (Fontainebleau et Provins) sur un total de 4 sites classés au niveau régional.
 - 6 châteaux importants : Blandy-les-Tours, Nemours, Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte, Champs-sur-Marne, Ferrières
 - 6 musées départementaux et de nombreuses autres collections

Elaborer une feuille de route...

Au travers du nouveau schéma départemental du tourisme 2009 - 2013, le Conseil général, avec ses partenaires, élabore sa feuille de route pour les 5 années à venir.

Une ligne de conduite intégrant l'ensemble des enjeux majeurs qui permettra de relever le challenge du développement et du progrès dans un contexte de crise économique internationale.

Le Schéma Départemental du Tourisme 2009-2013 est l'aboutissement du processus de révision du 1er schéma seine-et-marnais, adopté en 2002 pour une durée de 5 ans. Celui-ci était articulé autour de 4 axes stratégiques :

- observer l'économie touristique pour informer, former et accompagner les professionnels
- aménager le territoire,
- assurer une communication départementale et promouvoir les réseaux d'accueil et d'information touristiques, développer le marketing touristique.

L'élaboration du nouveau schéma s'est attaché à assurer des continuités avec le précédent, tout en affirmant une ambition nouvelle.

- Affirmant le **rôle moteur de l'économie touristique**, 2ème employeur départemental,
- Plaçant le tourisme au cœur du projet de territoire départemental, en tant que **vecteur d'identité, facteur de cohésion territoriale, et de développement économique**,
- Intégrant les **nouvelles attentes des clientèles touristiques**, en termes de contenu des offres (recherche d'émotion, d'insolite) et de pratique touristique (souhait de proximité, variété des activités, raccourcissement de la durée des séjours...),
- S'inscrivant dans l'**agenda 21 départemental** et affirmant un lien plus étroit avec les autres politiques départementales, dans une perspective de cohérence renforcée et de développement durable,
- Énonçant un **positionnement stratégique** en fonction des clientèles visées,
- Conférant **une place et un rôle plus importants aux Seine et Marnais**, premiers visiteurs et principaux ambassadeurs de l'offre touristique départementale, dans une volonté de projet partagé.

L'élaboration de ce nouveau schéma départemental du tourisme a été co-pilotée par le Conseil général de Seine-et-Marne et son Comité Départemental du Tourisme. Elle a été réalisée avec le concours des cabinets d'étude : Etheïs Conseil et le Cabinet Alliances.

L'analyse de données départementales, régionales et nationales, des entretiens qualitatifs et une enquête auprès des clientèles ont permis de dresser une cartographie exacte des flux et la réalisation d'un diagnostic stratégique partagé avec les acteurs touristiques du territoire. Le diagnostic a permis de définir le positionnement de la destination, l'élaboration des orientations stratégiques du futur schéma et un programme d'actions.

Le nouveau schéma départemental du tourisme a été adopté à l'unanimité par le vote de l'Assemblée départementale le 29 mai et sera mis en œuvre par l'ensemble des acteurs territoriaux.

Le nouveau schéma détermine les ambitions qui permettront un développement touristique à la hauteur des enjeux essentiels...

Les enjeux :

● **Défendre l'économie départementale ...**

En veillant à l'adaptation de l'offre aux tendances de la demande :

La clientèle touristique est en recherche continue du meilleur rapport qualité / prix. La montée en gamme, en qualité des offres et des services apparaît indispensable pour rester économiquement mais également durablement attractif

La clientèle touristique est en quête d'authenticité et de plus en plus sensible à la prise en compte des critères écologiques dans les offres proposées, qu'elles soient liées à l'hébergement ou aux activités.

La clientèle touristique est inscrite dans un rythme de vie de plus en plus urbain et accéléré, où les temps de repos sont de plus en plus fragmentés (notion de courts séjours), avec des habitudes de connectivité très développées (le bouche à oreille, les "bons plans", les infos loisirs distillées via internet que l'on s'échange).

● **Identifier les priorités en termes d'investissement, de communication, de commercialisation et de mise en réseau...**

Selon les enjeux territoriaux identifiés dans le cadre du diagnostic partagé :

Une exigence de qualité, visant à mieux répondre aux exigences de la clientèle, à donner une lisibilité forte aux entreprises intégrées dans une démarche qualité, et à accroître ainsi l'attractivité touristique de la Seine-et-Marne.

Une volonté d'efficacité de l'intervention publique par une attention particulière portée à l'articulation des stratégies et des politiques publiques départementales, régionales et également locales.

Une nécessité de mettre l'accent sur la cohérence du développement touristique, passant notamment par la coordination et la mise en réseau des acteurs et l'affirmation du rôle des pôles touristiques régionaux.

● **Développer l'identité seine-et-marnaise en tant que destination touristique mais également en tant qu'espace de vie et de loisirs pour les habitants.**

En adoptant un double positionnement : "Paris / Ile-de-France/Disney" et "Seine-et-Marne" en fonction des clientèles recherchées

Définir des priorités et faire des choix tout en intégrant la diversité de l'offre Seine et Marnaise.

Atténuer économiquement les fluctuations des marchés selon les clientèles et donc être plus résistant aux crises éventuelles.

Définir un positionnement singulier pour la clientèle de proximité : proposer une alternative pour les Franciliens en matière de courts séjours face à l'augmentation des coûts de déplacements et à la stagnation du pouvoir d'achat ...

Apporter une attention plus soutenue aux clientèles de proximité et notamment sociales dans l'offre qui sera développée et structurée (Seine et Marnais et Franciliens).

Renforcer une démarche de marketing affinitaire de plus en plus prégnante.

● **Renforcer le sentiment d'appartenance et le rôle de prescripteur des habitants**

En apportant une attention dédiée aux habitants, en garantissant un cadre de vie de qualité et en favorisant un développement harmonieux et durable :

Faire des habitants des "ambassadeurs" de l'offre touristique de leur département en leur donnant les moyens d'être prescripteur des loisirs pour leur entourage familial et amical.

Établir la qualité d'environnement et de cadre de vie en tant que priorité "touristique". En favorisant une bonne diffusion des flux touristiques et en évitant les "nuisances". En informant les habitants sur le caractère d'exception de leur département.

Les enjeux *(suite)* :

● Accompagner les acteurs touristiques dans leur mise en marché

A travers une veille du comportement des clientèles, une adaptation de l'offre et une promotion :

Il s'agit de favoriser le renouvellement des visites et l'allongement des séjours. Encourager et initier l'innovation, tant dans les concepts proposés, que dans les outils mis en œuvre, pour susciter la curiosité et la surprise, donc l'émotion, qui constitue aujourd'hui l'une des principales attentes des clientèles touristiques.

Il faut "faire la différence" et permettre d'identifier l'offre seine-et-marnaise par rapport de celle de ses voisins.

Il s'agit enfin d'innover dans les partenariats construits, et dans les offres proposées, en ciblant de nouveaux publics.

● Anticiper les chantiers et projets majeurs

Il s'agit de qualifier et d'innover :

Vis-à-vis des clientèles, de proximité notamment, il faut améliorer la qualité de l'offre touristique départementale, en termes de contenus, d'équipements, d'accueil et placer l'innovation au cœur du développement touristique, dans une perspective de différenciation, et donc de mise en valeur, de l'offre seine-et-marnaise.

Conforter et renforcer la performance du secteur touristique passe par plusieurs vecteurs : l'accompagnement prioritaire des projets structurants, générateurs de retombées économiques pour le territoire mais aussi la mise en place de démarches qualité, ainsi que le développement de la formation et de la recherche.

Il s'agit également de développer l'offre d'hébergement et de la diversifier, afin de couvrir au mieux le territoire et les besoins, et de favoriser la mixité d'usage des équipements pour optimiser leur utilisation, et donc leur équilibre financier.

● Renforcer le rôle du Comité Départemental du Tourisme et de ses partenaires...

La mise en œuvre de politiques touristiques sur le territoire seine-et-marnais est le fait d'un grand nombre d'acteurs, publics et privés.

La définition d'une stratégie à l'échelle départementale et la mise en cohérence des actions sont assurées par le Département et son bras armé, le Comité Départemental du Tourisme, au travers des dispositifs d'accompagnement qu'ils mettent en œuvre, et notamment les politiques contractuelles. La mise en place progressive, des trois pôles touristiques régionaux (*Sud Seine et Loing en 2001, Marne Ourcq et Morins en 2004, Provinois Bassée Montois en 2007*), renforce ce rôle de coordination et d'animation, en partenariat avec la Région Ile de France : le Comité Départemental du Tourisme apporte ainsi un accompagnement en ingénierie aux porteurs de projets, qui bénéficient du financement départemental et régional de leurs actions.

Le Comité Départemental du Tourisme est également au cœur de la promotion et de la commercialisation de l'offre touristique seine-et-marnaise. Parmi les plus importants comités départementaux de France, il assure enfin la promotion de Seine-et-Marne, au travers de nombreux outils (publications, site Internet, participations à des salons, partenariats médias...). Au delà des deux intervenants majeurs que sont le Département et le Comité Départemental du Tourisme, les acteurs du développement touristique sont nombreux. Les stratégies mises en œuvre par les acteurs privés ou communaux restent toutefois limitées à une échelle très locale. Le diagnostic de l'organisation des acteurs met donc en avant le rôle des pôles touristiques régionaux pour l'accompagnement de l'émergence des projets, et la nécessité de renforcer leur place en tant qu'outils de structuration du territoire.

Il appuie également l'importance de conforter le rôle du Comité Départemental du Tourisme en tant que "centre de ressources" pour les acteurs du tourisme, mais aussi comme principal vecteur de promotion et de commercialisation de l'offre touristique seine-et-marnaise, au travers notamment du développement des partenariats.

Le nouveau schéma départemental du tourisme 2009 - 2013 : une stratégie reposant sur 6 ambitions départementales

Le socle des orientations stratégiques du nouveau schéma départemental du tourisme se décline en six ambitions, qui servent de fils conducteurs à l'ensemble des actions proposées dans ce schéma.

Ces six ambitions s'appuient sur les enjeux identifiés dans le cadre du diagnostic partagé et sont étroitement articulées avec les finalités du développement durable.

Elles tiennent également compte du contexte économique, qui se traduit par une évolution des tendances de comportement des clientèles touristiques laissant apparaître un avantage comparatif important pour la Seine-et-Marne.

Forte de sa position privilégiée au sein de la Région Paris - Ile-de-France, de la présence d'une offre touristique diversifiée et du premier parc d'attractions d'Europe, Disneyland® Paris, territoire du développement d'initiatives originales et innovantes notamment dans le domaine artistique et évènementiel, la Seine-et-Marne s'inscrit pleinement dans les évolutions de l'économie touristique actuelles et dispose du potentiel susceptible de lui permettre de tirer son épingle du jeu.

Les axes proposés de la future politique touristique visent à promouvoir, auprès des clientèles mais également des Seine-et-Marnais, l'identité d'un département moderne et innovant, soucieux de préserver et valoriser ses patrimoines, et de prendre en compte la diversité des publics.

Il s'agit de développer l'attractivité touristique de la Seine-et-Marne, mais aussi de renforcer l'appropriation du territoire par ses habitants, autour d'un projet identitaire.

6 ambitions :

1 Une Seine et Marne innovante

Des équipements insolites, des événements d'exception, de nouveaux outils performants...

Placer l'innovation au cœur du développement touristique, dans une perspective de différenciation, et donc de mise en valeur, de l'offre et de l'identité seine-et-marnaise.

- Valoriser les patrimoines culturels et naturels par des modes de mise en tourisme dynamiques et originaux.
- Stimuler les initiatives novatrices au travers de nouveaux concepts, de nouveaux outils et de nouveaux équipements.
- Désaisonnaliser par l'évènementiel, l'insolite, l'inattendu (développement d'événementiels majeurs ayant des retombées à minima régionales qu'ils soient culturels ou sportifs).

2 Une Seine-et-Marne performante

L'une des économies touristiques les plus dynamiques de l'Île de France...

Conforter et renforcer la place du tourisme dans l'économie seine-et-marnaise.

- Accompagner la création de projets de développement touristique et de loisirs structurants
- Développer la formation et la recherche, moteurs de l'industrie touristique
- Multiplier les partenariats tant avec les institutionnels qu'avec les privés pour renforcer la promotion, communication et commercialisation et structurer les filières par une meilleure organisation de l'offre
- Stimuler voire impulser des démarches qualifiantes génératrices d'images et de retombées économiques
- Développer l'offre d'hébergements en différenciant les besoins.

3 Un projet porté par tous

Un projet participatif associant les acteurs, les habitants et les territoires...

Fédérer les acteurs, les partenaires et les seine-et-marnais autour du projet de développement touristique.

- Impulser un projet participatif dans lequel l'ensemble des acteurs publics et privés sont associés à la définition des stratégies, mobilisés dans le cadre des démarches de développement durable, ambassadeurs du territoire.
- Développer un projet porté par l'ensemble des services départementaux (accroître, conforter la concertation et la transversalité).
- Assurer une cohésion avec les stratégies menées par les autres partenaires territoriaux en charge du tourisme en Île de France (Région et CRT notamment), et les régions et départements limitrophes.

4 Une cohésion renforcée entre Disney et le territoire

Un partenaire unique en Europe...

Intégrer pleinement la place et le rôle de Disney dans le développement touristique du territoire...

- Affirmer le soutien du Département aux projets de développement portés par Disney et ses partenaires, et en optimiser les retombées pour le territoire
- Capitaliser sur l'implantation de Disney en Seine et Marne en optimisant la notoriété induite auprès d'investisseurs, de clientèles et en l'associant aux grands projets de développement touristique.
- Inscrire plus fortement le territoire et l'offre touristique départementale au sein de l'offre Disney au travers de partenariats renforcés, notamment au plan commercial, dans le cadre d'une recherche conjointe de l'allongement des séjours.

5 Un tourisme pour tous

Un département solidaire qui affiche ses priorités...

Promouvoir et développer un tourisme seine-et-marnais accessible à tous les publics...

- Renforcer les approches territoriales pour appuyer les projets de développement sur les spécificités propres à chaque territoire (pôles touristiques régionaux, PNR...)
- Promouvoir un tourisme social en accompagnant des initiatives pilotes / expérimentales auprès des publics cibles en partenariat entre le Département et les acteurs institutionnels compétents
- Accentuer la labellisation « Tourisme et handicap »
- Développer une offre d'hébergements de groupes visant plus particulièrement l'attraction touristique
- Renforcer les actions en direction des habitants (développement d'actions d'animation à la journée ou sur un week-end).

6 Un tourisme respectueux de l'environnement

La préservation de l'environnement pour un développement touristique durable...

Préserver les ressources du territoire dans une perspective de développement à long terme du tourisme seine-et-marnais...

- Imaginer une offre nature alternative (sur les sites menacés par de trop fortes fréquentations - Fontainebleau, ouverture de nouveaux sites en développant la pédagogie proposée aux visiteurs, ENS, Bassée)
- Encourager les initiatives respectueuses de l'environnement (éco label, mode de déplacement alternatif, développement des circulations douces)
- Mettre en place des directives départementales - conditionnalités dans les modalités d'intervention départementales (subventions).

Une stratégie autour d'un plan d'actions ...

Au travers de 17 lignes d'actions, ce nouveau schéma dirigera désormais les politiques touristiques mises en œuvre par les acteurs seine-et-marnais...

1 Renforcer l'accessibilité

aux équipements et sites touristiques

Il s'agit de favoriser l'accès de tous aux équipements et activités touristiques et de développer des modes de déplacement constituant une alternative à l'utilisation systématique du véhicule personnel.

Dans l'objectif d'équilibrer l'attractivité francilienne vers l'Est et pour tirer profit de la desserte exceptionnelle en terme de transports, le Val d'Europe doit constituer une porte d'entrée touristique privilégiée et s'affirmer comme "le Hub de l'Est" de l'Île de France.

Dans l'optique du développement durable et en réponse à l'attente grandissante du public, il s'agit de faire des circulations douces un véritable axe de développement touristique.

2 Accompagner le développement et la diversification de l'offre d'hébergements

En fonction de l'attente des clientèles, l'augmentation et la diversification de la capacité d'hébergement départementale s'imposent. Le rôle des acteurs institutionnels du Tourisme consiste à accompagner les hébergements dans leurs efforts d'adaptation.

Dans le cadre de cet axe d'action, il s'agit notamment de favoriser les initiatives en matière de développement durable et d'accessibilité pour les personnes handicapées.

3 Renouveler l'approche marketing et développer de nouveaux partenariats commerciaux

Afin de renforcer et d'améliorer les actions de marketing, il s'agit de préciser le positionnement de la "destination Seine-et-Marne" et de différencier les cibles visées.

En fonction des attentes il faut développer une stratégie de relations personnalisées avec les clientèles (marketing affinitaire). Dans l'objectif d'impliquer l'ensemble des acteurs touristiques du territoire, il s'agit de développer des stratégies commerciales avec les prestataires locaux.

L'ensemble des "outils" Internet (newsletters, sites portails et vente en ligne) apparaissent essentiels pour améliorer l'efficacité des actions engagées.

4 Renforcer la formation et la recherche

Dans l'optique d'un développement touristique durable et de qualité, la Seine-et-Marne se doit d'être à la pointe des tendances, voir devancer les destinations concurrentes. Dans ce contexte, il s'agit de créer un pôle de recherche et de formation d'excellence en tourisme. Le secteur de la formation dédiée au tourisme est parmi les clés de l'avenir de ce secteur économique. Il s'agit donc de renforcer les outils et les politiques de formations et d'insertion.

5 Renforcer la cohésion entre le territoire et Disney

Le développement de la "Destination Disney" et la concertation entre Disney et le Département sur les futurs développements envisagés, sera un moteur du tourisme.

Il s'agit de poursuivre et d'intensifier le partenariat entre le Département et Disney dans le cadre de la nouvelle convention.

Cette nouvelle cohésion permettra de renforcer les retombées touristiques commerciales pour les prestataires touristiques du territoire.

Une stratégie autour d'un plan d'actions ... (suite)

⑥ **Soutenir les projets touristiques de demain par l'accompagnement des initiatives**

Pour accroître l'attractivité touristique du département il est essentiel de se doter de moyens pour assurer l'accompagnement de projets touristiques structurants. Il s'agit d'inscrire ces investissements dans une logique d'écotourisme et plus globalement dans une démarche de développement durable.

Les acteurs institutionnels doivent favoriser le développement d'initiatives par un accompagnement structuré et pertinent.

7 **Conforter la politique territoriale de pôles touristiques**

Afin de conforter et de renforcer la politique des pôles touristiques il s'agit de défendre et d'imposer les priorités départementales au sein des politiques nationales, régionales, locales, inter communales et communales. Afin de garantir une cohérence, il s'agit d'assurer une transversalité des politiques publiques.

⑧ **Construire des offres innovantes de valorisation des patrimoines culturels et naturels**

Pour renforcer l'attractivité de la destination Seine-et-Marne, il s'agit de proposer des formes innovantes de valorisation des patrimoines tout en assurant une démarche respectueuse des sites patrimoniaux

La construction d'offres "d'itinérance culturelle", porteuses de liens territoriaux, permettront le développement de nuitées.

⑨ **Constituer une véritable offre de tourisme de nature**

Avec son formidable potentiel nature, la Seine-et-Marne doit accompagner le développement d'une offre Eco - Touristique qui correspond à la demande d'une clientèle grandissante.

Il s'agit de pouvoir proposer une offre "sports nature" structurée et identifiée ainsi que des offres alternatives de visites et d'activités sur les sites naturels.

Dans l'optique du développement des courts séjours, il s'agit de créer une offre d'itinérance structurée en Seine et Marne (randonnées pédestres, équestres, VTT, ...).

10 **Développer une offre de tourisme social**

Le tourisme social doit être un axe de développement à part entière.

Il s'agit de proposer des offres et des services adaptés aux publics cibles et de renforcer les coopérations au sein du Département et avec les partenaires pour mutualiser les compétences et favoriser les synergies.

11 **Soutenir l'évènementiel à vocation touristique**

Une offre évènementielle innovante, diversifiée, originale et de qualité renforce l'attractivité de la Seine-et-Marne et favorise une dessaisonalisation et une augmentation de la durée du séjour.

L'évènementiel constitue un atout majeur pour fidéliser les visiteurs, renouveler les visites par l'inattendu, l'insolite...

Une stratégie autour d'un plan d'actions ... (suite)

12 **Accompagner le développement d'une restauration de qualité et de terroir**

Une gastronomie de qualité contribue à l'image "Art de Vivre" de la Seine et Marne. Pour renforcer cet atout il s'agit de promouvoir la gastronomie en facilitant l'accueil et le développement d'établissements reconnus et de qualité. La politique touristique départementale doit soutenir le développement d'une restauration de qualité qui assurera la valorisation des produits du terroir de manière innovante.

13 **Accompagner la structuration des filières**

Il s'agit de favoriser la mise en réseau des acteurs et la mutualisation des actions et des moyens en fonction de "filières". Autour de thématiques communes, peut être mise en place une collaboration interdépartementale entre les différents acteurs du tourisme.

14 **Intensifier les démarches "Qualité"**

La finalité est d'inscrire la Seine et Marne en tant que destination d'excellence en matière d'accueil.

Dans cet objectif, il s'agit de sensibiliser à la nécessité d'une démarche qualifiante et d'accompagner les prestataires touristiques dans ce sens. Dans ce contexte, il faut renforcer la mise en place de démarches qualifiantes en lien étroits avec la Région Île de France et le Comité Régional du Tourisme.

15 **Améliorer l'accueil et l'information sur les territoires**

Ce nouveau schéma départemental du tourisme doit renforcer la coordination de l'accueil et de l'information touristique au sein

des territoires. Dans cet axe, le rôle et les missions des Offices de Tourisme et des Syndicats d'Initiatives doit être conforté en favorisant leur mise en réseau au travers d'une mutualisation d'actions.

Pour améliorer la visibilité des sites touristiques, la mise en œuvre du schéma départemental de signalisation touristique doit être poursuivie.

16 **Développer l'information et la veille stratégique**

Le renforcement de l'Observatoire Départemental du tourisme positionnera le Comité Départemental du Tourisme au cœur du dispositif de veille touristique, en développant l'outil actuel pour en faire un véritable centre de "ressources" pour les acteurs et professionnels du tourisme.

Parmi les nouveaux développements de l'Observatoire Départemental du Tourisme il s'agit de tenter d'intégrer des indicateurs touristiques permettant un suivi évaluatif des actions touristiques mises en place dans le cadre du nouveau schéma touristique.

17 **Accroître le rôle et la place des Seine-et-Marnais dans le projet de développement touristique**

Il s'agit de faire partager des images et des valeurs départementales aux habitants et de promouvoir une identité seine-et-marnaise partagée. Il faut développer le rôle "d'ambassadeurs" des résidents et favoriser les rencontres entre touristes et habitants.

Il s'agit également de renforcer la fonction de prescription et de conseil envers les visiteurs de tous les habitants qu'ils soient hôtes, hébergeurs ou commerçants...

Le Comité Départemental du Tourisme définit 6 priorités de la mise en œuvre du schéma départemental du tourisme pour l'année 2009

1 Le Tourisme Social

Le Conseil général de Seine-et-Marne a adhéré, en décembre 2007, au Réseau international des autorités locales et régionales du Tourisme social et solidaire, réseau faisant partie du B.I.T.S (Bureau International du Tourisme Social). Ce réseau a pour objectifs premiers de favoriser le partenariat entre les acteurs locaux, chargés du développement de l'accès au tourisme et aux vacances, et de développer l'échange de bonnes pratiques entre les acteurs locaux et régionaux œuvrant dans le secteur du tourisme social et solidaire. Le Comité Départemental du Tourisme, en lien avec le Conseil général, a participé en 2008 à plusieurs rencontres du réseau.

Afin de préparer la mise en œuvre de ce volet touristique, le Comité Départemental du Tourisme souhaite s'engager dans une démarche de connaissance fine de la clientèle, de l'offre départementale et régionale, et des besoins en développement et/ou adaptation de cette offre aux récentes évolutions du secteur et aux besoins du territoire.

Dans ce contexte, une "**Etude de définition des besoins pour l'implantation de structures de tourisme social en Seine-et-Marne**" sera lancée dès ce mois de juin. L'objectif de cette étude est d'analyser l'existant, d'identifier les publics cibles, leurs attentes, leurs besoins en termes d'équipements ; et d'identifier les conditions et moyens de réalisation, et de réussite de structures de tourisme social en Seine-et-Marne (seuils de rentabilité, modes de gestion, statuts juridiques, conditions de mixité des publics, etc.). Ensuite il s'agit d'identifier les moyens de promotion de l'offre locale de tourisme et de loisirs.

L'accessibilité des personnes en situation de handicap dans les sites de tourisme est égale-

ment une préoccupation du Conseil général. Des aides ont ainsi été mises en place afin de permettre la mise en conformité de lieux touristiques en vue d'obtenir le label national "tourisme et handicap".

2 L'avancée de l'éco-tourisme

Dès cette année 2009, l'éco-tourisme avance dans l'offre touristique départementale grâce à des réalisations. **Deux nouvelles cabanes dans les arbres** ont été aménagées dans le parc du domaine de Graville. Les dispositifs de ce site sera complété par des aménagements globaux du domaine tels l'amélioration des sanitaires, la mise en place d'un éclairage extérieur "doux", l'augmentation des capacités d'accueil du parking extérieur et l'implantation d'une signalisation directionnelle. Enfin, le propriétaire envisage, en collaboration des services du Comité Départemental du Tourisme, de rendre accessible l'une des cabanes du site aux personnes à mobilité réduite.

L'année 2009 verra également **la mise en place du schéma de développement et d'aménagement éco-touristique de la Bassée**. Une initiative qui valorisera cette zone naturelle d'expansion des crues de la Seine, connue pour ses richesses écologiques et ses ressources naturelles.

Un autre projet passionnant et complètement innovant est en voie d'achèvement cette année, il s'agit du **centre d'éco-tourisme sur le site de Franchard au coeur de la forêt de Fontainebleau**. Le projet a pour objectif de créer un lieu de valorisation naturel du patrimoine environnemental et a d'ores et déjà été primé par les "**laurier de la construction bois**" dans la catégorie des bâtiments collectifs-équipements dans le cadre du salon européen du bois et le habitat durable 2009.

6 priorités pour l'année 2009 *(suite)*

3 La création de Bistrots de pays

Ce label national fera son apparition en Seine-et-Marne dès cette année.

Il s'agit de créer des lieux originaux à la fois à destination de la population locale : fonction multi-services visant à maintenir un lieu de service en milieu rural (café, dépôt de pain, etc), animation culturelle valorisant le territoire et à destination de la clientèle touristique : information touristique, vente de produits locaux, casse-croûte à base de produits régionaux, assiette du terroir, etc...

Ces lieux seront **un terrain de rencontre privilégié entre les habitants et les visiteurs. Enrichissant de manière insolite l'offre touristique du département**, cette action vise également à mobiliser de nouveaux acteurs touristiques que sont les cafetiers.

Une étude de réalisation est déjà lancée.

4 Le lancement de la destination des 3 châteaux

L'objectif est de fédérer les châteaux de Fontainebleau, de Vaux-le-Vicomte et celui de Blandy-les-Tours, dans le cadre d'un projet commun, les définissant tous trois comme une destination de courts séjours et non plus seulement comme des lieux d'excursions isolés. Les trois châteaux présentent une richesse patrimoniale exceptionnelle et offrent aux visiteurs la connaissance de plus de huit siècles de l'histoire de France.

Les trois châteaux proposent une offre culturelle et touristique importante (supports de visite, expositions, manifestations...).

Les trois sites présentent une proximité géographique unique et sont facilement accessibles en voiture et en transports collectifs (train, navettes châteaubus, navettes Paris Vision). L'environnement touristique des trois châteaux est propice à la constitution d'une véritable destination avec de nombreux hébergements et de nombreuses activités complémentaires. La "randonnée des trois châteaux" avec les énormes succès des deux éditions a déjà démontré la pertinence de cette destination.

D'autres projets sont en cours de réalisation comme des audio-guides MP3, une vidéo de présentation de cette destination, le dispositif Balad'PASS77, la commercialisation par Tourisme77 de la billetterie et de packages pour

6 priorités pour l'année 2009 (suite)

5 La présentation de la carte

Balad'PASS77 dans les territoires

Le dispositif Balad'PASS77 mis en place à l'attention des Seine-et-Marnais, part du constat que plus 40 % des séjours d'agrément en Seine-et-Marne se déroulent hors d'hébergement marchand. C'est chez la famille ou chez des amis que séjournent de très nombreux visiteurs de notre territoire.

La carte Balad'PASS77 est un outil privilégié pour **faire des habitants des "ambassadeurs" de l'offre touristique** en leur offrant des conditions d'accès privilégiées aux sites et aux activités à condition d'être accompagnés de visiteurs payant plein tarif. **Au printemps 2009, plus de 120 000 habitants sont titulaires de cette carte** et la dernière opération au sein du centre commercial de Villiers-en-Bière a offert à 700 nouveaux porteurs la possibilité de devenir "Balad'PASSEUR". D'autres opérations de promotion en faveur de ce dispositif seront menées par le Comité Départemental du Tourisme.

6 La poursuite de la signalisation touristique départementale

La signalisation touristique départementale est composée de trois niveaux distincts d'indication.

Le niveau I a été mis en place en 2008 et concerne les grands sites touristiques départementaux (Fontainebleau, Vaux-le-Vicomte, Meaux, Disney, etc.) désormais clairement signalés par des panneaux bien visibles, placés sur les axes routiers majeurs menant vers les sites.

En 2009, c'est **le niveau II qui est en cours de réalisation**. Il concerne les sites touristiques secondaires : forêts et espaces naturels, bases de plein-air et de loisirs, abbayes et châteaux, églises remarquables, ensembles urbains remarquables, patrimoine rural, fermes, musées, parcs et jardins, patrimoine artisanal et industriel, etc. De nouvelles réflexions sont en cours sur ce niveau pour signaler également des villages de caractère, des lieux de mémoire et des points de vue.

Contact presse :

Comité Départemental du Tourisme de Seine-et-Marne

Service Presse - 11 rue Royale - 77300 Fontainebleau

Tél : 01 60 39 60 39 - presse@tourisme77.fr - Site : www.tourisme77.fr - Espace presse